



Communiqué de presse
Paris, le 5 mai 2022

Participez à la Webconférence : « Nouvelle loi prévention : vos obligations en entreprise »

Pour accompagner les acteurs des services de l'automobile, IRP AUTO Solidarité-Prévention propose une Webconférence sur le thème « Nouvelle loi prévention : vos obligations en entreprise ». Rendez-vous le jeudi 12 mai à 11 h pour partager des conseils et les témoignages des représentants présents.



Depuis le 31 mars 2022, la loi du 2 août 2021 est entrée en vigueur et impose aux entreprises de nouvelles obligations en termes de prévention des risques professionnels. Privilégier la logique de prévention à celle de la réparation : telle est l'ambition !

► Des informations pratiques, des témoignages et des actions dédiées

Cette Webconférence de 40 minutes est l'occasion d'en savoir plus sur les impacts pour l'entreprise et les salariés de la nouvelle loi dédiée à la prévention de la santé au travail.

Proposée par IRP AUTO Solidarité-Prévention, cette Webconférence est aussi l'occasion d'échanger sur les actions dédiées aux entreprises des services de l'automobile pour intégrer aux mieux la question des risques professionnels.

Nous aurons le plaisir d'accueillir :



► **Docteur Gérald KIERZEK** : médecin urgentiste à l'Hôtel Dieu (Paris) et directeur médical Doctissimo Groupe TF1 LCI.

► **Dominique VACHER** : expert et conseiller en RSE¹ et SST², Président de DVConseils, professeur associé au Cnam³ Paris.



► Comment y participer ?

Simple et rapide, il suffit de s'inscrire en ligne.

L'inscription est gratuite mais obligatoire. Le nombre de places est limité.

[Inscrivez-vous ici](#)



À propos d'IRP AUTO Solidarité-Prévention

IRP AUTO Solidarité-Prévention est l'association paritaire de la branche des services de l'automobile en matière de solidarité et de prévention. Elle intervient dans trois domaines : la prévention des risques professionnels, la promotion de la santé et la solidarité envers les salariés fragilisés (soutien aux aidants, assistance suite au décès, situation de handicap...).

www.irp-auto.com



Contacts Presse : Alix Robineau : 06 66 48 55 40 - Marcel Blaise : 05 45 90 78 47
ou par courriel adressé à : presse@irpauto.fr

¹ Responsabilité sociétale des entreprises

² Santé et sécurité au travail

³ Conservatoire national des arts et métiers